Canadian Centre for Occupational Health and Safety

2003-2004
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2003.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.communication.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2004-III-74
ISBN: 0-660-62242-4

Canadian Centre for Occupational Health and Safety

2003-2004

Estimates

Report on Plans and Priorities

Approved

Minister of Labour

103-04607/

Table of Contents

Section I: Messages

A. Minister's Message
B. Management Representation Statement

Section II: Raison d'être and Planning Overview

A. Raison d'être
B. Planning Overview

Section III: Strategic Outcomes

A. Inquiries Service
B. Accessibility and Availability
C. Global Advancement to Health and Safety
D. Unbiased and Impartial
E. Education

Section IV: Organization

A. Organization Chart
B. Approved Business Lines
C. Departmental Planned Spending

Section V : Annexes

Annex 1: Source of Respendable Revenue
Annex 2: Net Cost of Program for the Estimates Year 2003-2004
Annex 3: Listing of Statutes and Regulations
Annex 4: Publications
Annex 5: Government-wide and Horizontal Initiatives
Annex 6: Strategic Priorities

Section I: Messages

A. Minister's Message

CCOHS was founded by an Act of Parliament – the Canadian Occupational Health and Safety Act –1978, with the mandate to promote health and safety in the workplace and to enhance the physical and mental health of working people.

It accomplishes this task by working closely with its stakeholders, Canadian workers, employers, and the federal, provincial and territorial governments. By working with its partners to understand Canadian concerns and needs and to better utilize capabilities, CCOHS actively works to improve occupational health and safety in Canada.

As Minister of Labour, I am pleased to present the Report on Plans and Priorities of the Canadian Centre for Occupational Health and Safety for 2003-2004.

CCOHS continues to address the important issues in occupational health and safety through innovative services and products to reduce injuries, illness and fatalities. By using the internet and through collaborative projects CCOHS has vastly increased its ability to reach many more Canadians with its valuable services. By staying attuned to changing OSH trends, CCOHS strives to provide high quality, reliable, unbiased information to its clients.

Our program will provide Canadians with the services and information they need to sustain the highest level of safety and health in workplaces across the country.

The Honourable Claudette Bradshaw, P.C., M.P.
Minister of Labour

B. Management Representation Statement

MANAGEMENT REPRESENTATION/DÉCLARATION DE LA DIRECTION
Report on Plans and Priorities 2003-2004/Un rapport sur les plans et les priorités

I submit, for tabling in Parliament, the 2003-04 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Canadian Centre for Occupational Health and Safety.

To the best of my knowledge the information:

- Accurately portrays the department's mandate, plans, priorities, strategies and planned results of the organization.
- Is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities.*
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.
- I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Je présente, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2003-04 du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

À ma connaissance les renseignements :

- Décrivent fidèlement les mandat, les plans, les priorités, les stratégies et les résultats escomptés de l'organisation.
- Sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités.*
- Sont complets et exacts.
- Sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.
- Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Name/Nom: Aden Hong

Date: February 7, 2003

Section II: Raison d'être

A. Raison d'être

The Canadian Centre for Occupational Health and Safety was founded by an Act of Parliament in 1978 with a mandate to promote health and safety in the workplace and to enhance the physical and mental health of working people.

The Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS) operates under the legislative authority of the *Canadian Centre for Occupational Health and Safety Act S.C., 1977-78, c. 29* which was passed by unanimous vote in the Canadian Parliament. The purpose of this Act is to promote the fundamental right of Canadians to a healthy and safe working environment by creating a national institute (CCOHS) concerned with the study, encouragement and co-operative advancement of occupational health and safety for the benefit of all working Canadians.

B. Planning Overview

CCOHS is a source for unbiased technical information and expertise to support the efforts of governments, labour organizations, employers and individual Canadians to improve workplace safety and health.

This service is delivered to Canadians through a confidential free occupational health and safety Inquiries Service. It is also available via mail, telephone, e-mail or on the Internet. In addition to this service, extensive information is made available through the Internet. Collaborative projects are undertaken to provide additional resources to Canadians. CCOHS also provides electronic products, a series of over 20 CD-ROMs that contain databases, publications and full text Canadian safety and environmental legislation. The service has subscribers in more than 50 countries. These products are also delivered via the Internet.

Unbiased and credible occupational health and safety information is obtained in co-operation with Canadian and worldwide sources. This information, is analyzed and used by CCOHS to provide Canadians with a confidential free and current occupational health and safety Inquiries Service.

The resources and funds for supporting and providing the Inquiries Service are derived from a combination of provincial, territorial and federal government funding and monies. Revenue is also generated from the creation, production and worldwide sales of fee-for-service and revenue generating occupational health and safety products and services. CCOHS is approximately 50% funded through government appropriations and 50% from cost recovered activities.

CCOHS functions as an independent departmental corporation under Schedule II of the *Financial Administration Act* and is accountable to Parliament through the Minister of Labour.

The past 10 years have been very difficult financially at CCOHS. Following the recent Evaluation and Cost Recovery Report, the appropriations were increased from 40% to 50% coverage of the budget while cost recoveries cover the remaining 50% of expenditures. The additional funding contributes greatly to the future stability at CCOHS.

A significant portion of the additional funding will offset the deficit funding position. The first step towards rebuilding program effectiveness will be the acquisition and upgrading of key infrastructure components and capabilities. The next step will be to focus on improving products and services for public service and cost recovery clients, with the overall goal of supporting Canadians to improve occupational safety and health in Canada. This additional investment in CCOHS will create the foundation for improvements in future stable program delivery for the benefit of Canadians.

Details about the Strategic direction of CCOHS can be found in Appendix 6. Further information about CCOHS can be found on the following website: www.ccohs.ca.

III. Strategic Outcomes

The commitment is maintained for CCOHS as a national centre dedicated to the advancement and dissemination of unbiased information on occupational health and safety. CCOHS provides Canadians with information about occupational health and safety that is trustworthy, comprehensive, and intelligible. The information facilitates responsible decision-making, promotes improvements in workplace health and safety, increases awareness of the need for improving healthy and safe working environment, and supports occupational health and safety education training.

Although CCOHS has one business line, the department's policies and programs are directed to the pursuit of the following strategic outcomes:

- **Inquiries service:** satisfaction with the overall delivery of this service
- **Accessibility and availability:** current, accurate and reliable information is provided in various formats to serve all Canadians
- **Global advancement to Health and Safety:** international recognition as a significant contributor to the advancement of occupational health and safety information services
- **Unbiased and Impartial:** maintain the confidence of all level of governments, labour and business stakeholders in the provision of unbiased and impartial information to Canadians
- **Education:** to increase the recognition of occupational health and safety as an important academic issue in educational institutions

A. Inquiries Service

Satisfaction with the overall delivery of this service – Notional planned spending for 2003-4 $ 1.5 million

This service provides Canadians with invaluable unbiased information to respond to their workplace health and safety questions. This bilingual service is available free of charge via mail, telephone service or e-mail. Specialists in workplace health and safety are available to assist Canadians with their questions. In addition, *OshAnswers* is available in a web based information service which covers over 545 topics in occupational health and safety. The information is presented in a question-and-answer format and answers more than 2,800 questions. The new goals for the upcoming year are:

- To increase the amount of information available through *OshAnswers* through providing additional content delivered from the Internet
- Improve customer satisfaction by responding to feedback from client surveys
- Enhance the internet usability through improvements to the internet searching technology and graphical presentations

- Increase awareness of the service to Canadians

B. Accessibility and Availability

- Canadians need up to date and reliable information made available in many formats. Notional planned spending for 2003-4 - $.1.5 million

Information needs to be made available to Canadians in many formats in order to meet the needs of various user groups. In recent years, the use of the Internet has becoming increasingly important to serve Canadians. However, printed copies are still imperative. Health and safety is a continually changing field with updating of knowledge and new issues that need to be addressed each year. Reliable information needs to be obtained, interpreted and published. The new goals for the upcoming year are:

- To produce four new health and safety guides relating to current needs in occupational health and safety
- Increase the availability of databases on the Internet
- Improve the availability of information through enhancements to the website presentation and improve the search ability
- Provide additional resources on chemical health and safety
- Provide increased workplace health content information through partnerships with organizations such as the Canadian Health Network.

C. Global advancement to Health and Safety

World-wide recognition of CCOHS as a significant contributor to the advancement of occupational health and safety, information services
Notional planned spending in 2003-4 - $.5 million

As Canada's national occupational health and safety information repository, CCOHS encourages and supports exchanges of OSH information with leading international health and safety centres throughout the world. This includes our role as a National OSH Information Centre in the International Occupational Safety and Health Information Centres', Program of the International Labour Organization. From these collaborators international databases are obtained, updated and made available to Canadians. Our new goals for the upcoming year include:

- Enhance relationships with international health and safety organizations to obtain global information resources for Canadians
- Participate in the North American Agreement on Labour Cooperation (NAALC), occupational health and safety tri-national co-operation program
- Participate in international work groups relating to chemical regulation and safety policy development to improve global and national chemical safety processes

D. Unbiased and Impartial

Maintain the confidence of all level of governments, labour and business stakeholders to provide unbiased and impartial information to Canadians Notional planned spending in 2003-4 - $.1 million

The tripartite Council of Governors, comprised of representatives from labour, business and governments, assures the unbiased and relevant nature of CCOHS services. Council meets three times a year to review operational plans and provides input from its constituents. The continuing goals for this outcome are:

- To participate in various collaborative projects with different levels of government and other organizations throughout the year.
- To foster collaboration and exchanges in ideas through a national dialogue, forums and conference
- Enhance relationships with stakeholders by continually assessing relevance to the expressed needs

E. Education

To increase recognition of teaching occupational health and safety as an important issue in educational institutions – Notional planned spending - $.4 million

Health and Safety in the workplace is being promoted through the education system by providing CCOHS information to students and faculty through the Academic Support Package. CCOHS also collaborates with Ministry's of Education and other groups to develop OSH support resources for teachers and students. The goals for this outcome are:

- Continue to promote the *Academic Support Program* to post secondary institutions
- Collaborate with education, youth groups and other partners, on teaching health and safety issues in the school system through participation on various working groups
- Expand the CCOHS Youth Zone OSH resources web-site content

Section IV: Organization of CCOHS

A: Organization Chart

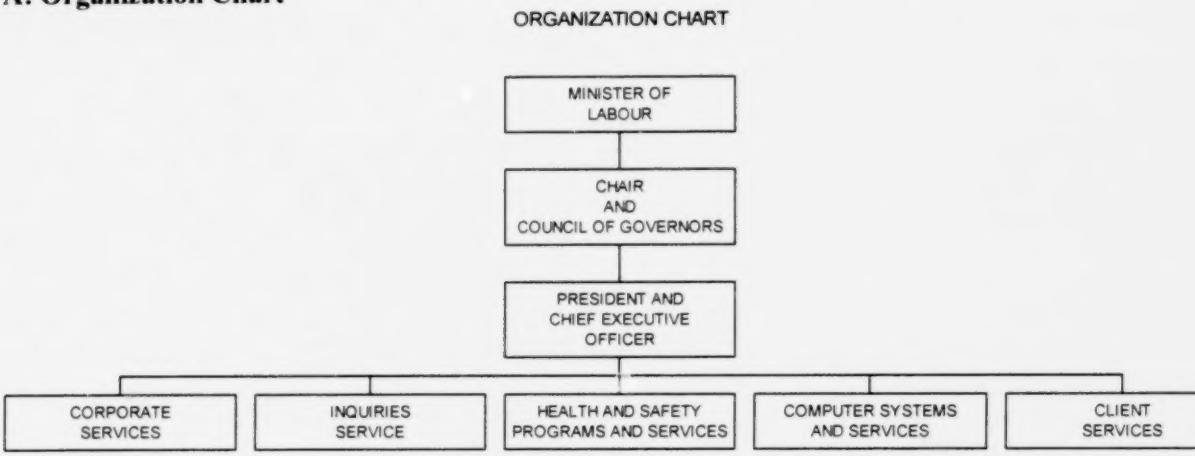

B. Approved Business Line

To provide Canadians with information about occupational health and safety which is trustworthy, comprehensive, and intelligible. The information facilitates responsible decision making, promotes improvements in the workplace, increases awareness of the need for a healthy and safe working environment, and supports occupational health and safety education and training.

The Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS) is Canada's national institute which promotes the fundamental right of Canadians to a healthy and safe working environment. CCOHS is independent from other federal and provincial departments and maintains a tripartite (labour, business, and government) governing council to help insure that intelligible, unbiased information is delivered to Canadians and their workplaces. The public service delivery of this information is provided via a toll free telephone and Internet delivery based inquiries service. A fee-for-service operation is also provided using the latest print and electronic technology. Information is gathered from numerous Canadian and international health and safety institutions thereby providing Canadians with the most comprehensive, current, and reliable information. Basic free information services are offered to all Canadians. The fee-for-service business line is provided to Canadians and to more than 50 countries.

Table 1: Departmental Planned Spending

($ Thousands)	Forecast Spending 2002-03	**Planned Spending 2003-4**	Planned Spending 2004-5	Planned Spending 2005-6
Gross Program Spending:				
CCOHS	7,740	8,324	8,324	8,324
Less: Respendable revenue	5,841	4,300	4,300	4,300
Total Main Estimates	**1,899**	**4,024**	**4,024**	**4,024**
Adjustments:				
Supplementary Estimates Note 1	2,257	-	-	-
Net Planned Spending	**4,156**	**4,024**	**4,024**	**4,024**
Plus: Cost of Services Provided by other Departments or Agencies	556	676	676	676
Net Cost of Program	**4,712**	**4,700**	**4,700**	**4,700**
Full Time Equivalents	87	96	96	96

Note 1: Represents Supplementary Estimates 2002-2003 and permanent allocation from Treasury Board Vote 10 and Treasury Board Vote 15.

Section V: Annexes

Annex 1: Source of Respendable Revenue

($thousands)	Forecast Revenue 2002-2003	**Planned Revenue 2003-2004**	Planned Revenue 2004-2005	Planned Revenue 2005-2006
CCOHS	5,841	4,300	4,300	4,300
Total Credited to the Vote	5,841	4,300	4,300	4,300

Annex 2: Net Cost of Program for the Estimates Year 2003-2004

($ thousands)

Gross Planned Spending	8,324
Plus:	
Services Received without Charge	
Accommodation provided by PWGSC	675
Workers' Compensation coverage provided by Human Resources Development Canada	1
Salary and associated costs of legal services provided by Justice Canada	-
	676
Total Cost of Program	9,000
Less:	
Revenue Credited to the Vote	4,300
Revenue Credited to the CRF	-
Net Cost of Program	4,700
2003-4 Estimated Net Program Cost	4,700

Annex 3: Listing of Statutes and Regulations

Canadian Centre for Occupational Health and Safety Act .....(R.S. 1985, c. C-13)

Annex 4: Publications

The following reports are available at: www.ccohs.ca/about

Canadian Centre for Occupational Health and Safety Annual Reports
Departmental Performance Reports
Program Evaluation and Cost Recovery Study: Assessing the Canadian Centre for Occupational Health and Safety
Canadian Centre for Occupational Health and Safety – Modern Management Practices Assessment
Canadian Centre for Occupational Health and Safety – Modern Comptrollership Action Plan

Annex 5: Government-wide and Horizontal Initiatives

Horizontal Initiative	Goal of Initiative	Results
Modern Comptrollership Initiated in 2002 Assessment in DPR 2002-2003	The goal of this initiative is to improve management practices and the stewardship of public resources resulting in effective decision making	• The Capacity Assessment was completed in 2002 • The Action Plan was completed in 2002 • The training and recommendations in the report are being implemented

Annex 6: Strategic Priorities

Our Mission

To provide Canadians with information about occupational health and safety which is trustworthy, comprehensive, and intelligible. The information facilitates responsible decision-making, promotes improvements in the workplace, increases awareness of the need for a healthy and safe working environment, and supports occupational health and safety education and training.

Strategic Priorities

CCOHS is governed and directed by a tripartite Council of Governors comprised of members from labour, business and government leaders representing their respective constituents across Canada. The Council meets three times a year to review policy and monitor the progress of CCOHS. In January 1997, the Council adopted the following set of guiding principles for the Centre's future, which have been supported by federal, provincial and territorial Ministers responsible for occupational health and safety:

The *Canadian Centre for Occupational Health and Safety Act* allows the Centre to undertake a broad range of activities "to promote the fundamental right of Canadians to a healthy and safe working environment".

The Council of Governors intends these principles to guide the Centre for the short to mid term and to allow for continued growth in cost-recovery.

1. The Council reconfirms its support and commitment to the CCOHS and the valuable role the Centre provides to Canada's workers and employers. Further, the Council recognizes the importance of its tripartite nature in governing the Centre.

   The Centre is to continue to serve as a source of excellence for unbiased technical information and expertise to support labour, employers, and governments in maintaining safe and healthy workplaces.

   The Centre is to continue to provide critical analysis and interpretation of occupational safety and health information.

   Further, the three caucuses recognize the critical importance of maintaining a free inquiry service to support the right of working Canadians to a healthy and safe working environment.

2. The Council and the Centre shall communicate to respective Ministers regarding the excellence and role of the Centre in order to obtain broad public policy support and guidance.

3. The Council recognizes the high standard and non-partisan nature of the

Centre's undertakings. It recommends the Centre continue in its consulting and research efforts, while meeting the test of fairness in a competitive world. Joint funding of projects that target key areas of information needs should be a special focus of these efforts.

The Council urges all governments and other organizations to consider the Centre as a potential source of consulting and research services.

4. The Council urges governmental and non-governmental organizations, including labour and employers, to work in partnership with the Centre to provide public access to the Centre's CD-ROM, Internet and other services.

5. The Council recommends the Centre consider the future possibility of gathering and disseminating occupational health and safety statistical information.

6. The Council recognizes that the Centre has become a national repository for MSDS, and efforts to encourage companies to continue to supply data sheets to the Centre will continue, where practicable and feasible.

7. The Council recommends that health and safety materials are available in the form most useful to the user, including hard copy.

8. The Council encourages the development of partnerships, tailored to specific jurisdictions, that enhance the visibility and distribution of CCOHS information. This could also include co-operation between various government inquiry services.

9. The Council recommends that jurisdictions and others systematically provide all technical, research, guidelines, codes of practice, and best practices to the Centre.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Budget des dépenses
2003-2004

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaire

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2003.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.communication.gc.ca

No de catalogue : BT31-2/2004-III-74
ISBN 0-660-62242-4

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Exercice financier de 2003-2004

Budget des dépenses

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

Ministre du Travail

Table des matières

Section I : Messages

A. Message de la ministre
B. Déclaration de la direction

Section II : Raison d'être et survol de la planification

A. Raison d'être
B. Survol de la planification

Section III : Résultats stratégiques

A. Service de demandes de renseignements
B. Accessibilité et disponibilité
C. Progrès internationaux en matière de santé et de sécurité
D. Impartialité
E. Enseignement

Section IV : Structure organisationnelle

A. Organigramme du CCHST
B. Secteurs d'activité approuvés
C. Dépenses prévues du ministère

Section V : Annexes

Annexe 1 : Source de recettes disponibles
Annexe 2 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 2003-2004
Annexe 3 : Liste des lois et règlements
Annexe 4 : Publications
Annexe 5 : Initiatives horizontales à l'échelle du gouvernement
Annexe 6 : Priorités stratégiques

Section I : Messages

A. Message de la ministre

Le CCHST a été créé par une loi du Parlement – la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*, 1978 - avec comme mandat de promouvoir la santé et la sécurité dans le milieu de travail et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs canadiens.

Il exécute son mandat en travaillant de façon étroite avec ses intervenants, les travailleurs et employeurs canadiens, le gouvernement fédéral, ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux. En collaborant avec ses partenaires pour mieux comprendre les besoins et préoccupations des Canadiens et des Canadiennes et pour mieux utiliser les capacités, le CCHST travaille activement afin d'améliorer la santé et la sécurité au travail de la population canadienne.

En ma qualité de ministre du Travail, je suis heureuse de présenter le Rapport sur les plans et les priorités du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail pour l'exercice financier 2003-2004.

Le CCHST continue de s'attaquer aux questions les plus importantes dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail par le biais de produits et services novateurs qui visent à réduire les blessures, les maladies et les décès. En entreprenant davantage de projets concertés et en étendant l'utilisation d'Internet, le CCHST a grandement augmenté sa capacité de livrer ses importants services à un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes. En restant au courant de l'évolution des tendances en matière de santé et de sécurité au travail, le CCHST cherche à offrir de l'information fiable, indépendante et de haute qualité à ses clients.

Notre programme fournira aux Canadiens et aux Canadiennes les renseignements et les services dont ils ont besoin pour maintenir le haut niveau de santé et de sécurité au travail partout au pays.

L'honorable Claudette Bradshaw, C. P., députée
Ministre du Travail

B. Management Representation Statement/Déclaration de la direction

MANAGEMENT REPRESENTATION/DÉCLARATION DE LA DIRECTION
Report on Plans and Priorities 2003-2004/Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004

I submit, for tabling in Parliament, the 2003-04 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

To the best of my knowledge the information:

- Accurately portrays the department's mandate, plans, priorities, strategies and planned results of the organization.
- Is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities.*
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.
- I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2003-2004 du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

À ma connaissance les renseignements :

- décrivent fidèlement les mandats, les plans, les priorités, les stratégies et les résultats escomptés de l'organisation.
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités.*
- sont complets et exacts.
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion ministérielle.
- je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

La structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Name/Nom : Helen Hong

Date : February 7, 2003

Section II : Raison d'être et survol de la planification

A. Raison d'être

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail a été créé en vertu d'une loi du Parlement en 1978 avec pour mandat de promouvoir la santé et la sécurité en milieu de travail et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs.

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est régi par *la Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* (L.R.C. *1977-1978*, chap. 29), qui a été adoptée à l'unanimité par le Parlement du Canada. Cette loi vise à promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un environnement de travail sain et sécuritaire par la création d'un institut national (le CCHST) chargé d'étudier et de favoriser, notamment dans un cadre coopératif, la santé et la sécurité au travail pour le bien de tous les travailleurs canadiens.

B. Survol de la planification

Le CCHST est une source d'expertise et d'information technique indépendante qui appuie les efforts que déploient les gouvernements, les organisations syndicales, les employeurs et les particuliers afin d'améliorer la santé et la sécurité au travail.

Ce service est offert aux Canadiens et aux Canadiennes au moyen d'un service confidentiel et gratuit de demandes de renseignements sur la santé et la sécurité au travail. Il est aussi offert par courrier, téléphone, courriels et Internet. En plus de ce service, des renseignements détaillés sont offerts sur Internet. Des collaborations ont été entreprises pour fournir d'autres ressources aux Canadiens. Le CCHST offre aussi des produits électroniques, une collection de plus de 20 CD-ROM, qui contiennent des bases de données, des publications et des textes intégraux des lois canadiennes en matière de santé et d'environnement. Le service compte des abonnés dans plus de 50 pays. Ces produits sont aussi diffusés sur Internet.

La collaboration entre les sources canadiennes et internationales permet au CCHST d'obtenir des renseignements objectifs et dignes de foi sur la santé et la sécurité au travail. Cette information est analysée et utilisée par le CCHST pour fournir aux Canadiens un service de renseignements confidentiel, gratuit et à jour sur la santé et la sécurité au travail.

Les ressources et les fonds qui servent à fournir ce service de renseignements proviennent des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux associés. D'autres revenus sont également obtenus par la création, la production et la commercialisation à l'échelle mondiale de produits et de services d'information producteurs de recettes en matière de santé et de sécurité au travail. Le CCHST tire environ 50 % des crédits du gouvernement et l'autre 50 % d'activités de recouvrement des coûts.

Le CCHST est, selon l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances*, un établissement public indépendant qui est responsable devant le Parlement par l'entremise du ministère du Travail.

La situation financière du CCHST pose problème depuis dix ans. Les crédits budgétaires ont été augmentés à la suite de la récente Évaluation de programme et étude de recouvrement des

coûts et représentent maintenant de 40 % à 50 % du budget. Les recettes du recouvrement des coûts comptent pour l'autre moitié des dépenses. Les sommes supplémentaires contribuent grandement à la stabilité future du CCHST.

Une partie importante des fonds supplémentaires seront consacrés à financer le déficit. La première étape de la restauration de l'efficacité du programme consistera à acquérir et à actualiser les composantes et les capacités clés de l'infrastructure. L'étape suivante consistera à améliorer les produits et services offerts au public et ceux qui sont offerts selon le principe de recouvrement des coûts, cela dans le but global d'aider les Canadiens à améliorer la santé et la sécurité au travail. Cet investissement supplémentaire dans le CCHST servira de base pour améliorer et stabiliser l'exécution du programme du CCHST pour le bien des Canadiens.

Vous trouverez des détails sur l'orientation stratégique du CCHST à l'annexe 6. De plus amples renseignements sur le CCHST se trouvent sur le site Web suivant : www.CCHST.ca.

III. Résultats stratégiques

Le CCHST réitère son engagement de servir de centre national chargé de promouvoir et de diffuser de l'information impartiale sur la santé et la sécurité au travail. Le CCHST fournit aux Canadiens une information fiable, détaillée et intelligible sur la santé et la sécurité au travail, information qui facilite la prise de décisions responsables, qui favorise l'amélioration de la santé et de la sécurité dans le milieu de travail, qui sensibilise les intéressés à la nécessité d'assurer un environnement de travail sain et sécuritaire et qui forme les assises des programmes d'éducation et de formation en matière de santé et de sécurité au travail.

Même si le CCHST n'a qu'un secteur d'activité, les politiques et programmes du ministère visent la réalisation des résultats stratégiques suivants :

- **Service de demandes de renseignements** : satisfaction sur la prestation générale de ce service
- **Accessibilité et disponibilité** : des renseignements précis, fiables et à jour sont fournis en divers formats pour servir tous les Canadiens
- **Progrès internationaux en matière de santé et de sécurité** : reconnaissance mondiale pour sa contribution de premier ordre à l'avancement des services d'information sur la santé et la sécurité au travail.
- **Impartialité** : préserver la confiance des divers ordres de gouvernement, des travailleurs et des entrepreneurs à l'égard de la qualité et de l'impartialité des renseignements que diffuse le CCHST aux Canadiens.
- **Éducation** : reconnaissance accrue de l'importance de la santé et de la sécurité au travail comme sujet d'étude dans les établissements d'enseignement.

A. Service de demandes de renseignements

Satisfaction sur la prestation générale de ce service – Dépenses nominales prévues pour 2003-2004 1,5 million de dollars.

Ce service offre des renseignements précieux et impartiaux aux Canadiens pour les aider à répondre aux questions en matière de santé et de sécurité en milieu de travail. Ce service bilingue est disponible sans frais par courrier, téléphone et courrier électronique. Des spécialistes de la santé et de la sécurité en milieu de travail sont disponibles pour répondre aux questions des Canadiens. De plus, un service d'information sur le Web, *RéponsesSST*, est disponible et dispense des renseignements sur 545 sujets liés à la santé et à la sécurité. L'information y est présentée sous forme de réponses à plus de 2 800 questions. Les nouveaux objectifs pour l'année prochaine sont les suivants :

- Augmentation de la quantité d'information offerte par *RéponsesSST* par le biais de renseignements supplémentaires diffusés sur Internet;
- Niveau accru de satisfaction des clients en répondant aux commentaires fournis dans les enquêtes auprès des clients;
- Usage accru d'Internet grâce à des améliorations à la technologie de recherches d'Internet et de présentations graphiques;
- Sensibilisation accrue des Canadiens au service.

B. Accessibilité et disponibilité

- Les Canadiens ont besoin d'information fiable et à jour disponible en divers formats.
  Dépenses nominales prévues pour 2003-2004 – 1,5 million de dollars

Cette information doit être offerte en divers formats dans le but de répondre aux besoins des divers groupes d'usagers canadiens. Ces dernières années, Internet est devenu un outil de plus en plus important pour servir les Canadiens. Cependant, les publications sur papier demeurent cruciales. La santé et la sécurité sont des domaines en perpétuelle évolution où il faut constamment mettre à jour les connaissances et répondre à de nouvelles questions à chaque année. Il faut obtenir, interpréter et publier des renseignements fiables. Les nouveaux objectifs pour l'année prochaine sont les suivants :

- La production de quatre nouveaux guides de santé et de sécurité liés aux besoins actuels en matière d'hygiène et de sécurité au travail;
- L'augmentation de la disponibilité des bases de données sur Internet;
- L'amélioration de la disponibilité de l'information au moyen d'une meilleure présentation du site Web et d'une plus grande capacité de recherche;
- La diffusion de ressources supplémentaires sur la santé et la sécurité chimiques;
- La diffusion d'une plus grande quantité d'information sur la santé au travail au moyen de partenariats avec des organismes comme le Réseau canadien de la santé.

C. Progrès internationaux en matière de santé et de sécurité

Reconnaissance mondiale du CCHST pour sa contribution de premier ordre à l'avancement des services d'information sur la santé et la sécurité au travail
Dépenses nominales prévues pour 2003-2004 prévues à 0,5 million de dollars

En tant que dépôt national central des sources d'information sur la santé et la sécurité au travail du Canada, le CCHST encourage et appuie l'échange d'information sur l'hygiène et la sécurité avec les principaux centres internationaux dans ce domaine. Il agit notamment comme centre national d'information sur la santé et la sécurité au sein du programme du Bureau international du travail des Centres internationaux d'informations de sécurité et d'hygiène du travail. Il obtient de ces collaborateurs, des bases de données internationales qu'il met à jour et offre aux Canadiens. Les nouveaux objectifs pour l'année prochaine comprennent :

- Le renforcement des rapports avec des organismes internationaux de santé et de sécurité dans le but d'obtenir des ressources d'information mondiales pour les Canadiens;
- La participation à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail (ANACT) qui est un programme de collaboration trinational en matière de santé et de sécurité au travail;
- La participation à des groupes de travail internationaux liés à l'élaboration de

règlements et de politiques sur la sécurité en matière de produits chimiques de manière à améliorer les règles de sécurité nationales et mondiales sur les produits chimiques.

D. Impartialité

Préserver la confiance des divers ordres de gouvernement, des travailleurs et des entrepreneurs à l'égard de la qualité et de l'impartialité des renseignements que diffuse le CCHST aux Canadiens. Dépenses nominales prévues en 2003-2004 – 0,1 million de dollars

Composé de représentants de travailleurs, d'employeurs et de gouvernements, le conseil des gouverneurs tripartite garantie que les services du CCHST seront fiables et pertinents. Le conseil se réunit trois fois l'an pour passer en revue les plans opérationnels et communiquer la rétroaction de ses membres. Les objectifs constants de ce résultat sont :

- La participation à divers projets de collaboration avec divers ordres de gouvernement et d'autres organismes durant toute l'année.
- L'encouragement des activités de collaboration et des échanges d'idées au moyen d'un dialogue, d'une conférence et de forums à l'échelle nationale.
- L'intensification des rapports avec les intervenants en évaluant constamment la pertinence par rapport aux besoins exprimés.

E. Enseignement

Reconnaissance accrue de l'importance de la santé et de la sécurité au travail comme sujet d'étude dans les établissements d'enseignement – Dépenses nominales prévues – 0,4 million de dollars

La promotion de la santé et de la sécurité au travail dans le système d'éducation se fait par la diffusion d'information sur le CCHST aux étudiants et aux membres du personnel enseignant par le biais du Programme d'appui à l'éducation. Le CCHST collabore aussi avec le ministère de l'Éducation et d'autres groupes pour élaborer des ressources d'appui en matière de santé et de sécurité à l'intention des enseignants et des étudiants. Les objectifs de ce résultat sont :

- La promotion continue du *Programme d'appui à l'éducation* dans les établissements d'enseignement postsecondaire.
- La collaboration avec des groupes d'enseignants, de jeunes et d'autres partenaires sur l'enseignement des questions liées à la santé et à la sécurité dans le système scolaire par la participation à divers groupes de travail.
- L'augmentation du contenu du site Web sur les ressources en matière de santé et de sécurité de la Zone des jeunes travailleurs du CCHST.

Section IV : Structure organisationnelle

A : Organigramme du CCHST

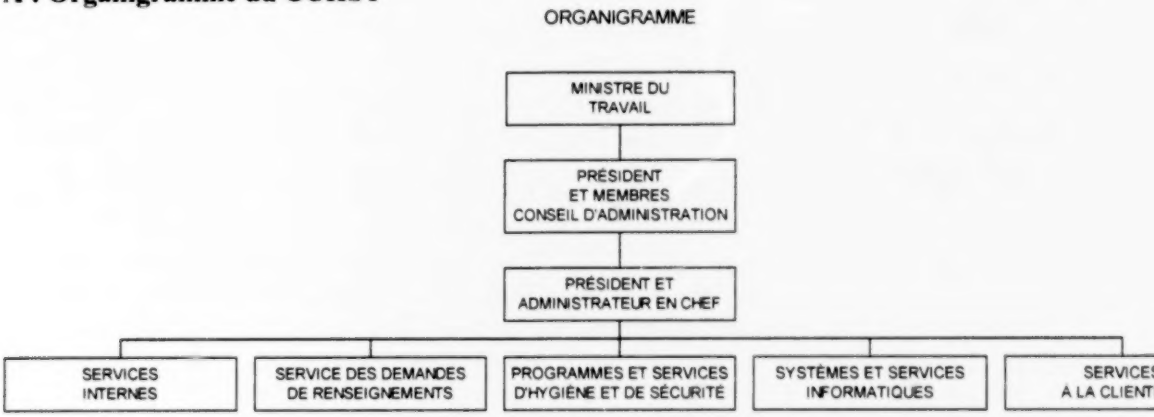

B. Secteurs d'activité approuvés

Fournir aux Canadiens des renseignements complets, intelligibles et fiables sur la santé et la sécurité au travail. Cette information facilite les prises de décisions judicieuses, favorise les améliorations dans les lieux de travail, sensibilise le public à la nécessité de jouir d'un environnement de travail sain et sécuritaire, et soutient l'éducation et la formation en matière de santé et de sécurité au travail.

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est l'institut national du Canada chargé de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire. Le CCHST est indépendant des autres ministères fédéraux et provinciaux. Il maintient un conseil des gouverneurs tripartite (travailleurs, employeurs, gouvernements) pour assurer la communication d'une information compréhensible et objective aux Canadiens dans leurs lieux de travail. La prestation de cette information au public est assurée d'une part grâce à un service de renseignements accessible au moyen d'une ligne téléphonique sans frais et par Internet, et d'autre part grâce à un service payant qui fait appel à la plus récente technologie électronique et sur papier. L'information est fournie par de nombreux organismes canadiens et mondiaux voués à la santé et à la sécurité au travail, ce qui met à la disposition des Canadiens l'information la plus détaillée, la plus actuelle et la plus fiable qui soit. Le service de renseignements de base est offert gratuitement à tous les Canadiens. Le service payant est offert au Canada et dans plus de 50 pays.

Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2002-2003	**Dépenses prévues 2003-2004**	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Dépenses brutes du programme :				
CCOHS	7,740	8,324	8,324	8,324
Moins : recettes disponibles	5,841	4,300	4,300	4,300
Total du budget principal des dépenses	**1,899**	**4,024**	**4,024**	**4,024**
Rajustements :				
Budgets supplémentaires : voir note 1	2,257	-	-	-
Dépenses nettes prévues	**4,156**	**4,024**	**4,024**	**4,024**
Plus : coûts des services fournis par d'autres ministères ou organismes gouvernementaux	556	676	676	676
Coût net du programme	**4,712**	**4,700**	**4,700**	**4,700**
Équivalents à temps plein	87	96	96	96

Remarque 1 : représente les budgets supplémentaires pour 2002-2003 et les affectations permanentes des crédits 10 et 15 du CT.

Section V : Annexes

Annexe 1 : Source de recettes disponibles

(en milliers de dollars)	Prévisions de recettes 2002-2003	**Recettes prévues 2003-2004**	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006
CCHST	5 841	4 300	4 300	4 300
Total porté au crédit	5 841	4 300	4 300	4 300

Annexe 2: Coût net du programme pour l'année budgétaire 2003-2004

(en milliers)

Dépenses brutes prévues	8 324
Plus :	
Services reçus sans frais	
Locaux fournis par TPSGC	675
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	1
Traitement et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice Canada	-
	676
Coût total du programme	9 000
Moins :	
Recettes portées à crédit	4 300
Recettes portées au Trésor	-
Coût net du programme	4 700
Coût net du programme estimé pour 2003-2004	4 700

Annexe 3 : Liste des lois et des règlements

Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail ..... (L.R.C. 1985, c. C-13)

Annexe 4 : Publications

Les rapports suivants se trouvent à cette adresse : www.CCHST.ca/about

Rapports annuels du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
Rapports ministériels sur le rendement
Évaluation de programme et étude de recouvrement des coûts : évaluation du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – Résultats concernant l'évaluation des méthodes de gestion
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – Plan d'action de modernisation de la fonction de contrôleur

Annexe 5 : Initiatives horizontales à l'échelle du gouvernement

Initiative horizontale	But de l'initiative	Résultats
Fonction moderne du contrôleur amorcée en 2002 Évaluation dans le RMR de 2002-2003	Cette initiative a pour but d'améliorer les pratiques de gestion et la gérance des ressources publiques, ce qui contribuera à la prise de décisions responsables.	• L'évaluation des capacités a été achevée en 2002 • Le plan d'action a été achevé en 2002 • La formation et les recommandations du rapport ont été mise en œuvre.

Annexe 6 : Priorités stratégiques

Notre Mission

Fournir aux Canadiens des renseignements complets, intelligibles et fiables sur la santé et la sécurité au travail. Cette information facilite les prises de décisions judicieuses, favorise les améliorations dans les lieux de travail, sensibilise le public à la nécessité de jouir d'un environnement de travail sain et sécuritaire, et soutient l'éducation et la formation en matière de santé et de sécurité au travail.

Priorités stratégiques

Le CCHST est régi et dirigé par un conseil des gouverneurs tripartite. Ce dernier est composé de travailleurs, d'employeurs et de leaders gouvernementaux représentant leurs électorats respectifs au Canada. Le Conseil se réunit trois fois par année pour examiner les politiques et évaluer les travaux du CCHST. En janvier 1997, Le Conseil a formulé les principes directeurs suivants pour l'avenir du CCHST, lesquels ont reçu l'appui des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la santé et de la sécurité au travail :

La *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* autorise le CCHST à entreprendre une large gamme d'activités afin de « promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un environnement de travail sain et sécuritaire ».

Le Conseil des gouverneurs veut que ces principes directeurs servent de guide au CCHST à court et à moyen terme et qu'ils lui permettent d'avancer sur la voie du recouvrement des coûts.

1. Le Conseil réaffirme l'engagement qu'il a pris d'appuyer le CCHST et le rôle utile que celui-ci joue auprès des travailleurs et des employeurs canadiens. Par ailleurs, le Conseil reconnaît l'importance de sa structure tripartite pour la régie du CCHST.

   Le CCHST doit continuer à représenter une excellente source impartiale de renseignements techniques et d'expertise sur laquelle les travailleurs, les employeurs et les gouvernements peuvent s'appuyer pour assurer la santé et la sécurité en milieu de travail.

   Le CCHST doit continuer à fournir une analyse et une interprétation critiques de l'information relative à la santé et à la sécurité au travail.

   De plus, les trois groupes qui composent le Conseil reconnaissent l'importance cruciale de maintenir la gratuité du Service des demandes de renseignements afin de maintenir le droit fondamental des Canadiens à un environnement de travail sain et sécuritaire.

2. Le Conseil et le CCHST devront faire valoir aux ministres responsables la qualité et l'importance du rôle que joue le CCHST afin d'obtenir un large soutien au niveau des politiques et des directives gouvernementales.

3. Le Conseil reconnaît la grande qualité et la nature impartiale des activités du CCHST. Il recommande que le CCHST poursuive ses efforts de consultation et de recherche, tout en relevant le défi de l'impartialité dans un monde compétitif. Le financement conjoint de projets qui ciblent les domaines clés en matière de besoins d'information devrait faire l'objet d'efforts spéciaux de la part du CCHST.

   Le Conseil recommande vivement à tous les gouvernements et aux autres organisations d'envisager le CCHST comme une source possible de services de consultation et de recherche.

4. Le Conseil recommande vivement aux organisations gouvernementales et non gouvernementales, notamment les organisations syndicales et patronales, de collaborer avec le CCHST en vue de permettre l'accès public aux CD-ROM, au site Internet et aux autres services du CCHST.

5. Le Conseil recommande au CCHST d'envisager la possibilité de recueillir et de diffuser des renseignements statistiques sur la santé et la sécurité au travail.

6. Le Conseil reconnaît que le CCHST est devenu un répertoire national pour les fiches techniques sur la sécurité des substances (FTSS), et qu'il doit poursuivre ses efforts en vue d'encourager les entreprises à lui soumettre leurs fiches techniques dans la mesure du possible.

7. Le Conseil recommande que le matériel sur la santé et la sécurité au travail soit disponible sous la forme la plus pratique qui soit pour l'utilisateur, y compris sous forme de document papier.

8. Le Conseil encourage le CCHST à établir des partenariats adaptés aux entités qui en feront partie afin de promouvoir la visibilité et la diffusion de l'information du CCHST. Ces partenariats pourraient prendre la forme d'une coopération entre les divers services de renseignements des gouvernements.

9. Le Conseil recommande que les gouvernements et autres entités fournissent systématiquement au CCHST tous les renseignements suivants : informations techniques, recherches, directives, codes de pratique et pratiques exemplaires.